



## Bulletin trimestriel des statistiques du commerce extérieur

### DEUXIEME TRIMESTRE 2024

#### AVERTISSEMENT



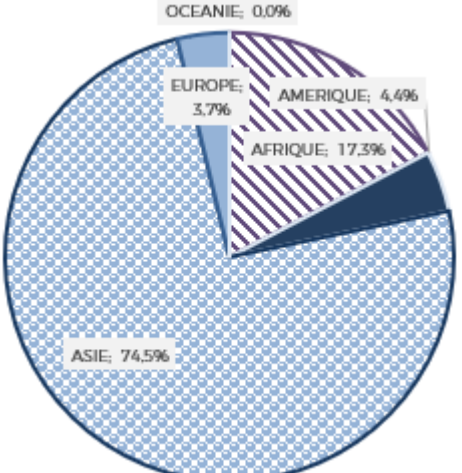
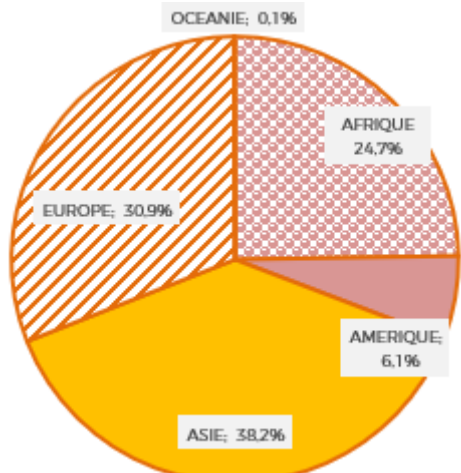
L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) a le plaisir de mettre à la disposition du public les statistiques trimestrielles sur les échanges extérieurs de marchandises du Bénin avec ses partenaires commerciaux. Les transactions de biens sont évaluées à partir des déclarations en douane.

Les exportations sont exprimées en valeur FAB (Franco A Bord) et les importations en valeur CAF (Coût Assurance Fret).

Les données de base traitées et présentées en tableaux sont extraites avec le logiciel EUROTRACE, suivant la quatrième révision de la Classification Type pour le Commerce International (CTCI4). Ces informations proviennent du système informatisé des services douaniers hors énergie électrique.

Dans la présente édition du bulletin, les statistiques publiées portent sur quarante-trois (43) bureaux de douane sur soixante (60), soit un taux de couverture de 71,7%.

Les statistiques publiées sont sujettes à des révisions périodiques.

<b>Ventes à l'extérieur</b> 		<b>Achats à l'extérieur</b> 	
(Millions FCFA)		(Millions FCFA)	
<b>Valeur totale</b>	<b>210 328,5</b>	<b>Valeur totale</b>	<b>448 419,9</b>
Coton non cardé ni peigné	123 841,0	Riz semi-blanchi...	86 373,3
Tourteaux et autres résidus solides	20 905,0	Huiles de pétrole...	65 212,0
Fruits à coque comestibles...	7 269,1	Insecticides conditionnés...	15 289,3
			

## 1. EVOLUTION GLOBALE DES ECHANGES

*Au deuxième trimestre 2024, les exportations de marchandises du Bénin ont connu une baisse de 12,9% par rapport au premier trimestre 2024.*

Au deuxième trimestre 2024, les « **tourteaux et autres résidus solides...** » (-7,6 points de pourcentage), les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations...** » (-3,0 points de pourcentage) et les « **fruits à coque comestibles...** » (-2,7 points de pourcentage) sont les principaux produits ayant contribué à la baisse des exportations par rapport au trimestre précédent.

En glissement annuel les ventes à l'extérieur, affichent une hausse de 25,6%. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » (+11,5 points de pourcentage) et les « **tourteaux et autres résidus solides...** » (+9,8 points de pourcentage), sont les principaux produits vendus à l'extérieur ayant contribué à l'augmentation des exportations.

*Les importations de marchandises sont en baisse de 13,2% au deuxième trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent.*

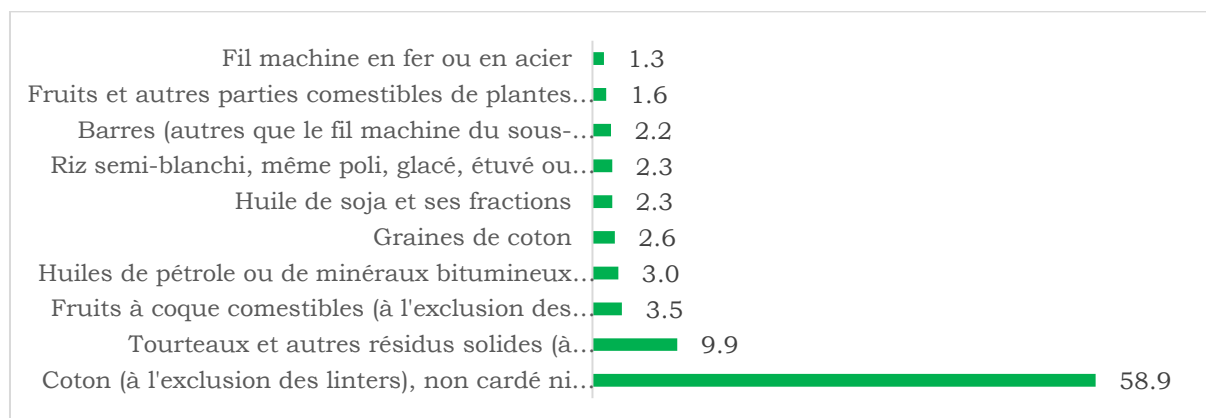
Les principaux biens acquis à l'extérieur ayant contribué à la baisse des importations du trimestre sous revue sont l'« **engrais, n.d.a.** » (-3,7 points de pourcentage), les « **herbicides, inhibiteurs de germination et régulateurs de la croissance des végétaux,...** » (-3,1 points de pourcentage) et les « **engrais minéraux ou chimiques azotés** » (-2,9 points de pourcentage).

En glissement annuel, les acquisitions de biens, ont chuté (-27,7%). Cette baisse est expliquée par une diminution des importations des « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (-4,7 points de pourcentage), les « **engrais minéraux ou chimiques phosphatés** » (-3,0 points de pourcentage) et l'« **huile de palme et ses fractions** » (-2,7 points de pourcentage).

*La valeur totale des dix (10) principaux produits exportés au cours du deuxième trimestre 2024 représente 87,6% de la valeur totale des exportations.*

Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » est en tête des ventes à l'extérieur au cours du trimestre, affichant une valeur de 123,8 milliards de FCFA (91 220,9 tonnes). Il est suivi des « **tourteaux et autres résidus solides...**», vendus pour 20,9 milliards de FCFA (42 223,9 tonnes), des « **fruits à coque comestibles...** » cédés à 7,3 milliards de FCFA (20 592,7 tonnes) et des « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » pour une valeur de 6,4 milliards de FCFA (9 774,9 tonnes).

**Figure 1 : Part (%) des 10 principaux produits exportés au trimestre sous revue**

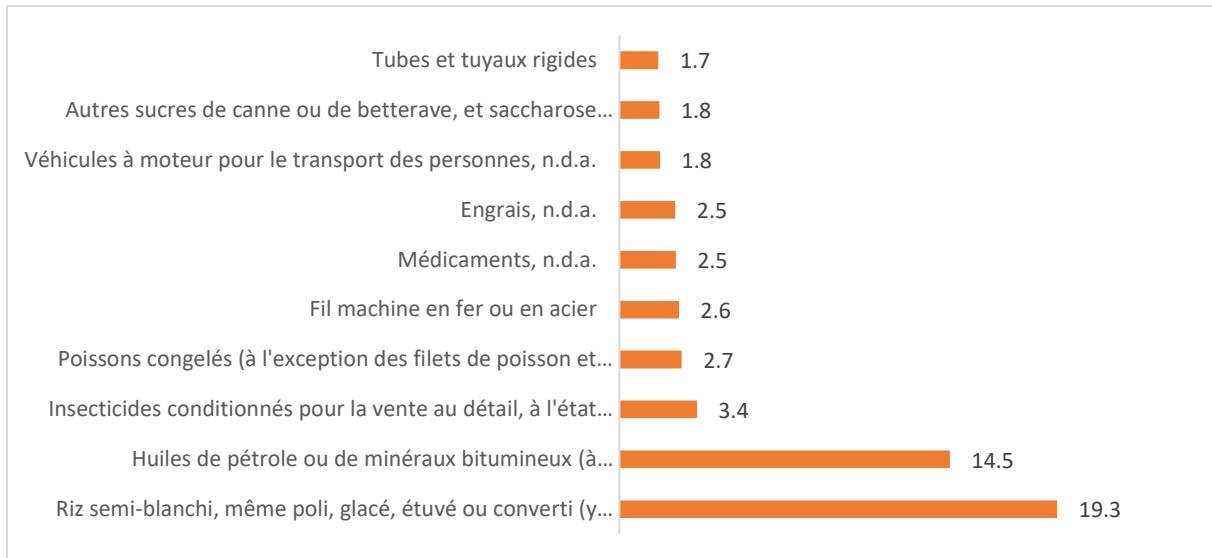


Source : INStad, août 2024

**La part des dix (10) principaux produits à l'achat pour ce même trimestre, vaut 52,8% de la valeur totale des importations.**

Au classement des dix (10) principaux produits acquis à l'extérieur au deuxième trimestre 2024, on retrouve à la première place le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » (19,3%). Ensuite, se positionnent au deuxième rang les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (14,5%) et enfin, viennent en troisième position les « **insecticides conditionnés pour la vente au détail, à l'état de préparations ou sous forme d'articles** » (3,4%).

**Figure 2 : Part (%) des 10 principaux produits importés au trimestre sous revue**



Source : INStAD, août 2024

## 2. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'EXPORTATION

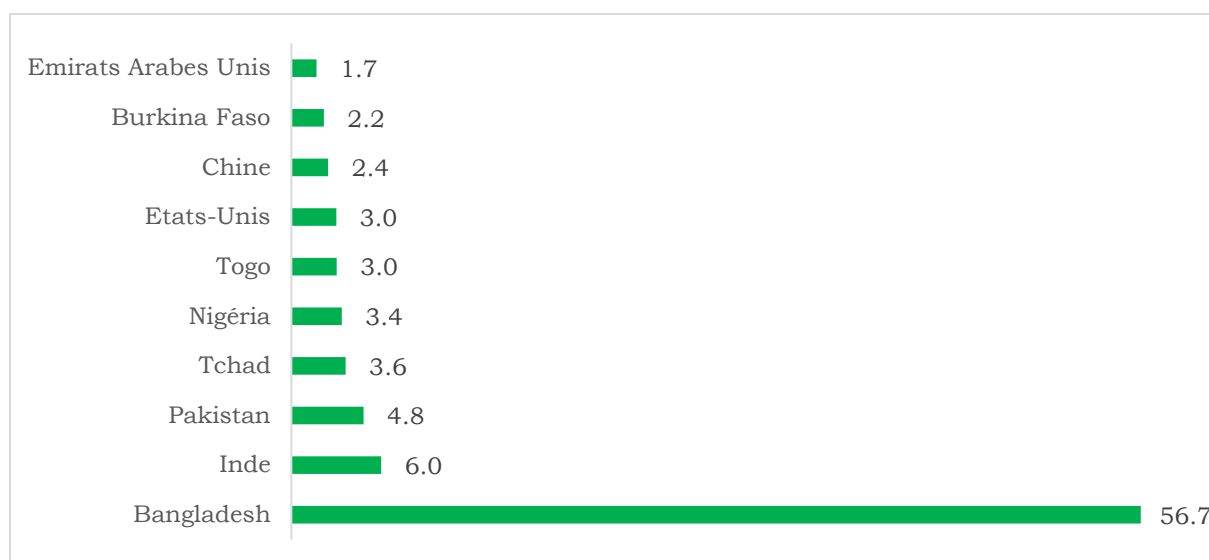
*Le Bangladesh est le leader des partenaires clients du Bénin, avec 56,7% de la valeur globale des ventes à l'extérieur au cours du trimestre sous revue.*

Le principal bien exporté vers ce pays, au titre de ce trimestre, est le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » pour une valeur de 119,1 milliards de FCFA (100 007,9 tonnes).

L'**Inde** occupe le deuxième rang au trimestre sous revue comme au trimestre précédent. Le montant des expéditions de biens vers ce pays s'élève à 12,6 milliards de FCFA, représentant 6,0% de la valeur totale des exportations. Les principaux produits vendus, sont l'« **huile de soja et ses fractions** » (4,3 milliards de FCFA correspondant à 7 745,7 tonnes), les « **tourteaux et autres résidus solides...** » (13 721,1 tonnes) d'un montant de 2,2 milliards de FCFA, les « **bois bruts (même écorcés ou désaubierés) ou équarris...** » (4 412,4 tonnes) pour 0,9 milliard de FCFA et les « **fruits à coque comestibles...** » pour 0,8 milliard de FCFA (807,3 tonnes).

Le **Pakistan** occupe la troisième position au deuxième trimestre 2024 avec 4,8% de la valeur des expéditions de marchandises. Les « **tourteaux et autres résidus solides...** » d'une valeur de 7,2 milliards de FCFA (22 344,3 tonnes), les « **fèves de soja** » d'une valeur de 1,9 milliard de FCFA (9 313,2 tonnes) et les «  **fils de coton autres que les fils à coudre** » pour un montant de 0,6 milliard de FCFA (363,6 tonnes), sont les principaux biens exportés vers ce partenaire.

**Figure 3 : Part (%) des 10 principaux partenaires clients du Bénin au premier trimestre 2024**



Source : INStAD, août 2024

### Principaux partenaires à l'exportation dans l'espace CEDEAO

Les exportations du Bénin vers les autres pays de la CEDEAO s'établissent à 22,8 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2024. Les trois principaux clients sont respectivement le Nigéria, le Togo et le Burkina.

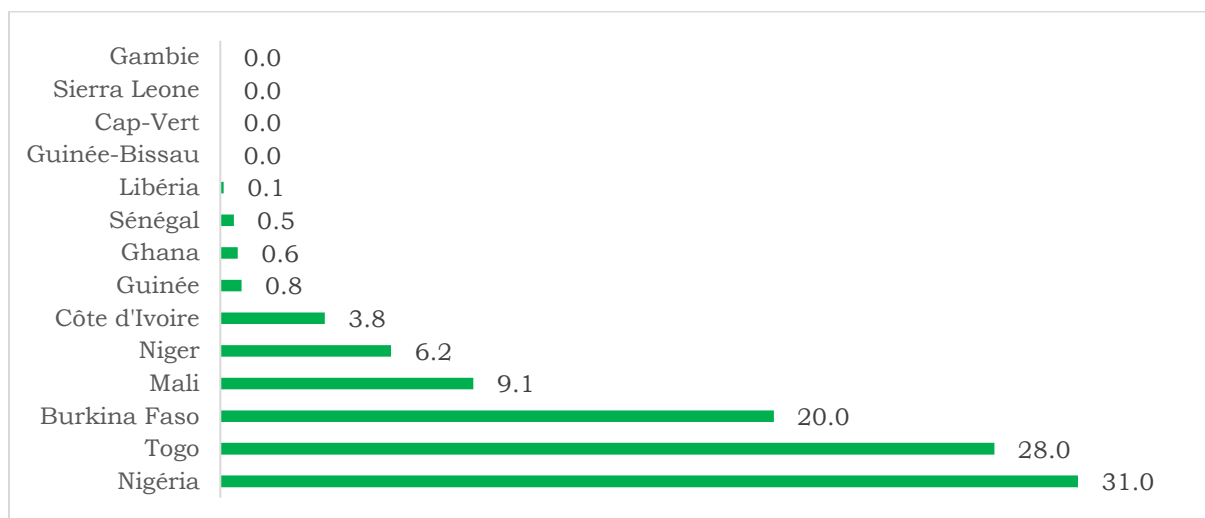
*Le Nigéria se positionne en tête du peloton au deuxième trimestre 2024, avec 31,0% de la valeur des ventes des produits béninois dans l'espace CEDEAO.*

Le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** », l'« **huile de palme et ses fractions** », les « **savons, produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon...** » et les « **fruits frais ou secs, n.d.a.** », constituent les principaux biens exportés vers le Nigéria. Leurs ventes s'élèvent respectivement à 3,8 milliards de FCFA, 2,6 milliards de FCFA, 0,3 milliard de FCFA et 0,1 milliard de FCFA au cours du trimestre.

Le **Togo** occupe la deuxième position au deuxième trimestre 2024, avec une part de 28,0% de la valeur des ventes des produits béninois dans la zone **CEDEAO**. Les « **tourteaux et autres résidus solides...** », les « **tissus de coton, écrus (autres que les tissus à point de gaze, velours, peluches, tissus bouclés et tissus de chenille)** » et les « **ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits clinkers), même colorés** », sont les principaux biens exportés vers ce pays. Ces marchandises sont vendues respectivement pour 2,4 milliards de FCFA, 1,0 milliard de FCFA et 0,4 milliard de FCFA.

Le **Burkina Faso** occupe la troisième position au cours du trimestre sous revue, avec une part de 20,0% de la valeur des ventes des produits béninois dans la zone **CEDEAO**. Les principaux produits vendus sont les « **graines de coton** » (3,5 milliards de FCFA), les « **produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, non plaqués ni revêtus, simplement laminés à froid** » (0,4 milliard de FCFA) et les « **produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques** » (0,4 million de FCFA).

**Figure 4 : Part (%) des partenaires clients du Bénin dans l'espace CEDEAO au trimestre sous revue**



Source : INStAD, août 2024

### 3. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'IMPORTATION

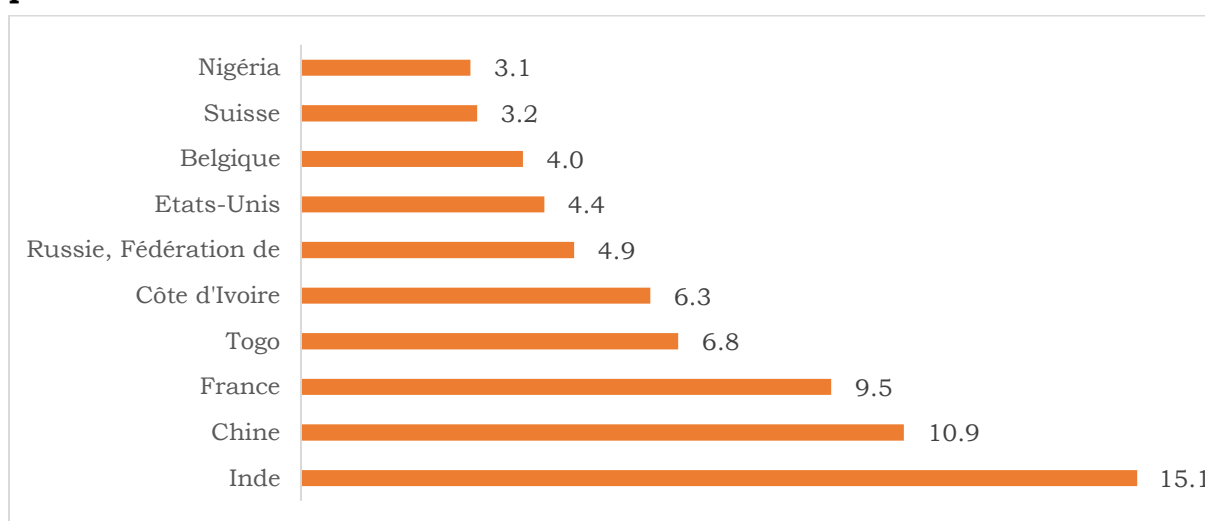
*Au deuxième trimestre de l'année 2024, l'Inde est à la tête des fournisseurs du Bénin.*

Les biens acquis en provenance de ce pays portent principalement sur : le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » d'une valeur de 55,0 milliards de FCFA, les « **médicaments, n.d.a.** » pour 2,0 milliards de FCFA, les «  **fils, câbles (y compris les câbles coaxiaux) et autres conducteurs isolés pour l'électricité...** » d'une valeur de 1,9 milliard de FCFA et les « **tubes et tuyaux rigides** » pour 0,9 milliard de FCFA, constituent les principaux biens importés de ce pays.

La **Chine** occupe la deuxième place au cours du trimestre sous revue. Les « **appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie par fil (y compris les appareils de télécommunication par courant porteur)** » pour un montant de 4,3 milliards de FCFA, les «  **constructions...** » pour 2,1 milliards de FCFA (1 569,3 tonnes), les «  **fils, câbles (y compris les câbles coaxiaux) et autres conducteurs isolés pour l'électricité...** » pour 1,9 milliard de FCFA, les «  **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes)...** » pour 1,8 milliard de FCFA et les «  **produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques** » pour 1,7 milliard de FCFA.

La **France** se positionne au troisième rang au cours du deuxième trimestre 2024. Les «  **médicaments, n.d.a.** » pour 7,0 milliards de FCFA, les «  **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes)...** » d'une valeur de 4,5 milliards de FCFA, le «  **médicaments contenant des antibiotiques ou leurs dérivés** » d'un montant de 3,7 milliards de FCFA, les «  **hétérosides; glandes et autres organes et leurs extraits; sérums, vaccins et produits similaires** » pour 1,8 milliard de FCFA et les «  **machines et appareils (autres que les machines-outils) à trier, cribler, séparer...** » pour 0,9 milliard de FCFA, sont les principaux biens acquis dans ce pays.

**Figure 5 : Part (%) des 10 principaux partenaires fournisseurs du Bénin au premier trimestre 2024**



Source : INStAD, août 2024

## Principaux partenaires à l'importation dans l'espace CEDEAO

Les importations du Bénin en provenance des pays de la CEDEAO ont chuté de 3,3% par rapport au premier trimestre 2024 pour s'établir à 87,3 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2024. Les trois principaux pays fournisseurs du Bénin sont le Togo, la Côte d'Ivoire et le Nigeria.

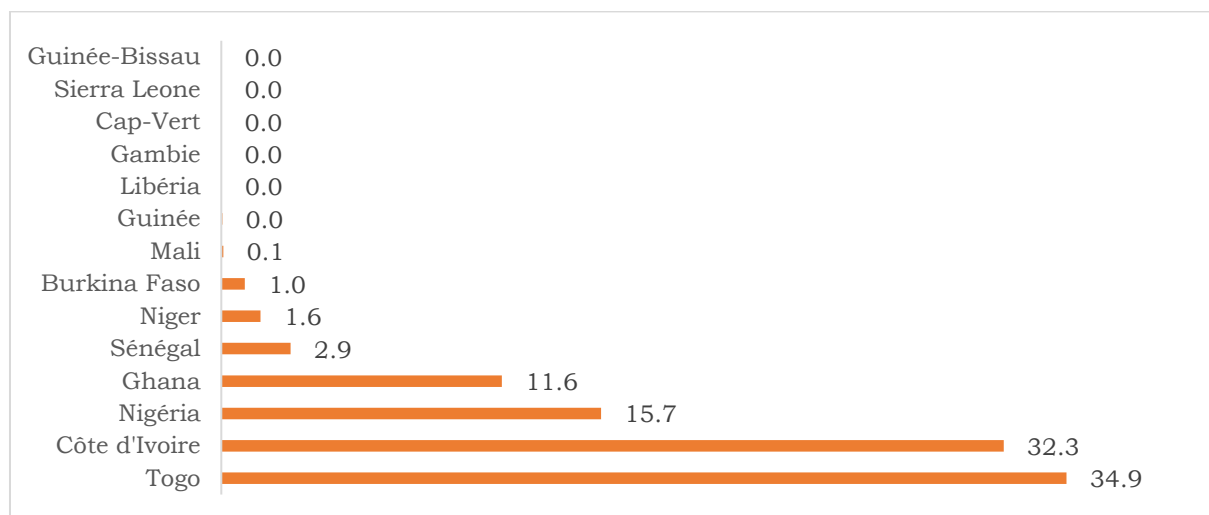
### *Le Togo occupe la première place au deuxième trimestre 2024, parmi les fournisseurs du Bénin dans l'espace CEDEAO.*

Les principaux biens acquis de ce pays sont les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » d'une valeur de 11,6 milliards de FCFA (22 696,1 tonnes), le « **bitume de pétrole, coke de pétrole et mélanges bitumineux, n.d.a.** » pour 5,6 milliards de FCFA et le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » pour 3,0 milliards de FCFA.

La **Côte d'Ivoire** occupe la deuxième position au cours du trimestre sous revue. Les principaux produits importés de ce pays sont les « **insecticides conditionnés pour la vente au détail, à l'état de préparations ou sous forme d'articles** » d'une valeur de 15,0 milliards de FCFA, les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » pour 4,4 milliards de FCFA et les « **tubes et tuyaux rigides** » pour 3,6 milliards de FCFA.

Le **Nigeria** occupe le troisième rang au deuxième trimestre 2024. Les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » d'une valeur de 7,5 milliards de FCFA (30 854,0 tonnes), les « **autres houilles, même pulvérisées** » d'un montant de 2,2 milliards de FCFA, les « **monoalcools acycliques** » pour 0,4 milliard de FCFA et les « **véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.** » pour une valeur de 0,4 milliard de FCFA, sont les principaux biens acquis de ce pays.

**Figure 6 : Part (%) des partenaires fournisseurs du Bénin dans l'espace CEDEAO au trimestre sous revue**



Source : INStaD, août 2024

**Figure 7 : Situation des échanges avec le monde**

**REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PAYS CLIENTS DU BENIN**



**REPARTITION GEOGRAPHIQUES DES PAYS FOURNISSEURS DU BENIN**



Source : INStAD, août 2024



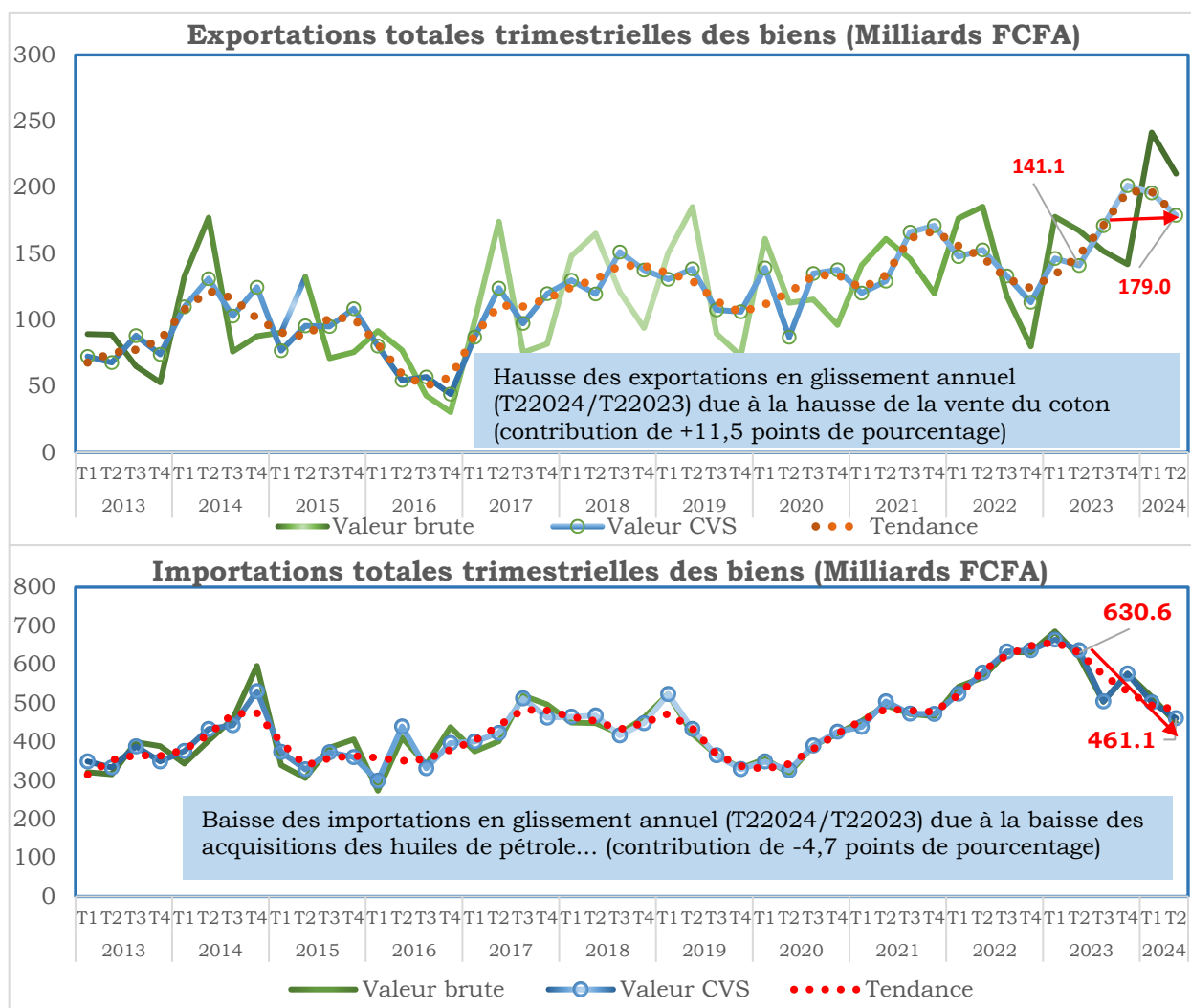
#### 4. SERIES DES FLUX CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES

*La dynamique des échanges extérieurs du Bénin est marquée par de fortes variations saisonnières.*

L'évolution des différentes séries sur les échanges extérieurs est caractérisée par la présence de phénomènes saisonniers.

Au cours des quatre derniers trimestres, les exportations du Bénin ont connu une évolution très irrégulière. Les ventes à l'étranger, corrigées des variations saisonnières, se sont établies à 179,0 milliards de FCFA au premier trimestre 2024, contre 141,1 milliards de FCFA à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 26,9%. Quant aux achats à l'étranger, corrigés des variations saisonnières, ils ont enregistré une baisse de 27,6% en glissement annuel pour s'établir à 461,1 milliards de FCFA au cours du trimestre sous revue.

**Figure 8 : Illustration de la décomposition des séries sur les Exportations et les Importations**



Coefficients saisonniers des séries (modèle multiplicatif)

Flux	T1	T2	T3	T4
Exportations	1,1	1,3	0,9	0,7
Importations	0,96	0,94	1,04	1,06

### **Encadré : Méthodologie de calcul du coefficient saisonnier des séries trimestrielles**

Le **coefficient saisonnier** est un **coefficient** affecté à une période infra-annuelle (semestre, trimestre ou mois) et qui permet d'illustrer le caractère propice ou non de cette période pour la vente d'un produit ou service **saisonnier**. Il est utilisé pour analyser les périodes de l'année (semestre, trimestre ou mois) où les importations/exportations des biens sont plus hautes ou basses que le reste de l'année.

Ces coefficients sont obtenus après décomposition des séries trimestrielles de 1999 T1 à 2022 T2 des différents flux (importations ou exportations) des échanges commerciaux des biens du Bénin avec ses différents partenaires. Cette décomposition est faite avec le logiciel Jdemetra version 2.2.2 ou tout autre logiciel adapté pour l'analyse des séries chronologiques.

Ainsi, la série initiale du flux considéré ( $X_F$ ) est décomposée en cinq autres séries sous la forme additive ci-après (tout modèle multiplicatif de composition de la série peut être mis sous forme additive par transformation logarithmique) :

$$X_F = Y_F + T_F + C_F + S_F + I_F$$

Où :

$Y_F$  : Série corrigée des variations saisonnières

$T_F$  : Tendence

$C_F$  : Composante cyclique

$S_F$  : Composante saisonnière

$I_F$  : Composante irrégulière

Le coefficient saisonnier (CS) d'une période est obtenu par la moyenne arithmétique des composantes saisonnières relatives à cette période sur toute la longueur de la série brute selon la formule ci-après :

$$CS_{Fi} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n S_{Fi}$$

Avec :

$n$  : Nombre total de périodes (semestre, trimestre, mois) ;

$F$  : Flux commercial (exportation ou importation).

Pour plus de détails, veuillez consulter les documents ci-après :

- Charpentier A., Cours de séries temporelles, théorie et applications, ENSAE, Paris, 178 pages.
- Bry X., Analyse et prévision élémentaires des séries temporelles, probabilités et statistiques, Les cahiers de la Statistique et de l'Economie Appliquée, ENEA/STADE, 1998, 58 pages.

## Annexe 1 : Composition des régions géographiques

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
Afrique	Afrique australe	5	Afrique du Sud ; Botswana ; Lesotho ; Namibie ; Swatini
	Afrique centrale	9	Angola ; Cameroun ; Congo ; Gabon ; Guinée équatoriale ; République Centrafricaine, République démocratique du Congo ; Sao Tomé-et-Principe ; Tchad
	Afrique occidentale	17	Bénin ; Burkina Faso ; Cap-Vert ; Côte d'Ivoire ; Gambie ; Ghana ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Libéria ; Mali ; Mauritanie ; Niger ; Nigéria ; Sainte-Hélène ; Sénégal ; Sierra Leone ; Togo
	Afrique orientale	20	Burundi ; Comores ; Djibouti ; Érythrée ; Éthiopie ; Kenya ; Madagascar ; Malawi ; Île Maurice ; Mayotte ; Mozambique ; Océan indien, Territoire Britannique ; Ouganda ; Tanzanie ; Réunion ; Rwanda ; Seychelles ; Somalie ; Zambie ; Zimbabwe
	Afrique septentrionale	7	Algérie ; Égypte ; Libye ; Maroc ; Sahara occidental ; Soudan ; Tunisie
Amériques	Amérique centrale	8	Belize ; Costa Rica ; El Salvador ; Guatemala ; Honduras ; Mexique ; Nicaragua ; Panama
	Amérique du Nord	5	Bermudes ; Canada ; États-Unis ; Groenland ; Saint-Pierre-et-Miquelon
	Amérique du Sud	15	Argentine ; Bolivie ; Brésil ; Chili ; Colombie ; Équateur ; Géorgie du Sud et îles sandwic ; Guyana ; Guyane française ; Îles Falkland (Malvinas) ; Paraguay ; Pérou ; Suriname ; Uruguay ; Venezuela (République bolivarienne du Venezuela)
	Caraïbes	25	Anguilla ; Antigua-et-Barbuda ; Antilles néerlandaises ; Aruba ; Bahamas ; Barbade ; Cuba ; Dominique ; Grenada ; Guadeloupe ; Haïti ; Îles Caïmans ; Îles Turques et Caïques ; Îles Vierges américaines ; Îles Vierges britanniques ; Jamaïque ; Martinique ; Montserrat ; Porto Rico ; République dominicaine ; Sainte-Lucie ; Saint-Kitts-et-Nevis ; Saint-Vincent-et-les Grenadines ; Trinité-et-Tobago , Bonaire
Asie	Asie centrale	5	Kazakhstan ; Kirghizistan ; Ouzbékistan ; Tadjikistan ; Turkménistan
	Asie du Sud-Est	12	Brunéi Darussalam ; Cambodge ; Indonésie ; Malaisie ; Myanmar ; Philippines ; République démocratique populaire Laos ; Singapour ; Taiwan, Province de Chine ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Viet Nam
	Asie méridionale	9	Afghanistan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Inde ; Iran, République islamique d' ; Maldives ; Népal ; Pakistan ; Sri Lanka
	Asie occidentale	18	Arabie saoudite ; Arménie ; Azerbaïdjan ; Bahreïn ; Chypre ; Émirats arabes unis ; Géorgie ; Irak ; Israël ; Jordanie ; Koweït ; Liban ; Oman ; Qatar ; République arabe syrienne ; Territoire palestinien occupé ; Turquie ; Yémen
	Asie orientale	8	Chine ; Hong- Kong ; Japon ; Macao ; Mongolie ; Corée, République de Corée ; Corée, Rép, Populaire Démocratique
Europe	Europe méridionale	15	Albanie ; Andorre ; Bosnie-Herzégovine ; Croatie ; Espagne ; Macédoine, Ex-République yougoslave de Macédoine ; Gibraltar ; Grèce ; Italie ; Malte ; Portugal ; Saint-Marin ; Vatican (Saint-Siège) ; Slovénie ; Yougoslavie, Montenegro
	Europe occidentale	9	Allemagne ; Autriche ; Belgique ; France ; Liechtenstein ; Luxembourg ; Monaco ; Pays-Bas ; Suisse
	Europe orientale	10	Bélarus ; Bulgarie ; Fédération de Russie ; Hongrie ; Moldova ; Pologne ; République tchèque ; Roumanie ; Slovaquie ; Ukraine
	Europe septentrionale	12	Danemark ; Estonie ; Finlande ; Îles Féroé ; Îles Svalbard et Jan Mayen ; Irlande ; Islande ; Lettonie ; Lituanie ; Norvège ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; Suède

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
Océanie	Australie et Nouvelle-Zélande	6	Australie; Christmas, Îles (Australie); Cocos (Keeling), îles; Heard et McDonald, îles ; Îles Norfolk; Nouvelle-Zélande
	Mélanésie	5	Fidji; Îles Salomon; Nouvelle-Calédonie; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Vanuatu
	Micronésie	7	Guam; Îles Mariannes septentrionales; Îles Marshall; Kiribati; Micronésie, États fédérés de Micronésie; Nauru; Palaos
	Polynésie	12	Îles Cook; îles mineures éloignées (Etats-Unis); Îles Wallis-et-Futuna; Nioué; Pitcairn; Polynésie française; Samoa; Samoa américaines; Terres Australes Françaises; Tokélaou; Tonga; Tuvalu
Autres	Pays non défini		Pays non défini
	Pays non relié		Antarctique ; Bouvet, île

Source : CNUCED, août 2024

## Annexe 2 : Composition des regroupements économiques régionaux (RER)

RER	Effectif	Pays composites
ALADI	12	Argentine; Colombie; Paraguay; Bolivie; Cuba; Pérou; Brésil; Equateur; Uruguay; Chili; Mexique; Venezuela
ALENA	3	Canada; Etats-Unis; Mexique
ANASE	10	Brunei Darussalam; Myanmar; Singapour; Cambodge; Philippines; Thaïlande; Indonésie; Lao, Rep, Démocratique Populaire; Vietnam; Malaisie
BANGKOK	6	Bangladesh; Corée, République de Corée; Laos, Rep, Démocratique Populaire ; Chine; Inde; Sri Lanka
CEDEAO	15	Bénin ; Niger; Ghana; Burkina Faso; Sénégal; Guinée; Cote d'Ivoire; Togo; Liberia; Mali; Cap-Vert; Sierra Leone; Guinée-Bissau; Gambie; Nigeria
CEEAC	11	Cameroun ; République Centrafricaine; République Démocratique Congo; Congo (Brazzaville); Tchad; Rwanda; Gabon; Angola; Sao Tome-et-Principe; Guinée Equatoriale; Burundi
CEMAC	6	Cameroun ; Gabon ; République Centrafricaine ; Congo (Brazzaville); Guinée Equatoriale; Tchad
CEPGL	3	Burundi; République Démocratique Congo; Rwanda,
COMESA	19	Burundi ; Kenya; Rwanda; Angola; Madagascar; Seychelles; Comores; Malawi; Soudan; Djibouti; Île Maurice; Swatini; Egypte; Ouganda ; Zambie; Erythrée; République Démocratique Congo; Zimbabwe; Ethiopie
EURO	12	Allemagne ; Finlande; Italie; Autriche; France; Luxembourg; Belgique; Grèce; Pays-Bas; Espagne; Irlande; Portugal
CDA	14	Afrique du Sud; Île Maurice; Seychelles; Angola; Mozambique; Swatini; Botswana; Namibie; Zambie; Lesotho; République Démocratique Congo; Zimbabwe; Malawi; Tanzanie
UE	27	Allemagne ; Luxembourg ; Lituanie; Autriche; Pays-Bas ; Malte; Belgique; Portugal; Pologne; Espagne; Chypre; République Tchèque; Finlande; Danemark; France; Estonie; Slovaquie; Grèce; Hongrie; Slovénie; Irlande; Lettonie; Suède; Italie; Croatie ; Roumanie ; Bulgarie
UEMOA	8	Bénin; Burkina Faso ; Cote d'Ivoire ; Guinée-Bissau ; Mali ; Niger; Sénégal ; Togo
UFM	3	Guinée ; Libéria; Sierra Leone
UMA	5	Algérie ; Libye; Maroc; Mauritanie, Tunisie

Source : CNUCED, août 2024

## Institut National de la Statistique et de la Démographie

### *Equipe de supervision de ce numéro*

Directeur Général : HOUNSA Laurent Mahounou

Directeur Général Adjoint : DAGA Jules

### *Directeur de Publication*

Directeur de la Comptabilité Nationale et  
des Statistiques Economiques : ESSESSINO A. Raïmi

### *Equipe de rédaction de ce numéro*

Service des Statistiques Conjoncturelles

BANON Symphorien

Unité des Echanges Extérieurs

SOSSOU Clément

HOUENINVO N. Francisca

### *Mise en ligne*

Directeur des Systèmes d'Information et  
des Bases de Données : CHOJNIKA Ildevert Eudes

Pour tous renseignements concernant les échanges extérieurs du Bénin, contacter l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStad).

### **Adresse**

01 BP 323, Cotonou, Bénin

Téléphone (+229) 21 30 82 44

Fax (229) 21 30 82 46

E-mail : [instad@instad.bj](mailto:instad@instad.bj)

Site internet : [www.instad.bj](http://www.instad.bj)

### **Citation recommandée :**

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStad -Bénin),  
*Bulletin trimestriel du commerce extérieur du Benin : Note de publication*,  
Cotonou, août 2024.